

HABILITATION ELECTRIQUE **Opérations d'ordre électrique en BT** H0(v) B0 - B1(v)-B2(v)-BR-BC-BE essais / mesures/vérifications

Recyclage

Durée : 1,5 journée -10 heures 30

Formation présentielle

Public : Tout public ayant les pré-requis et souhaitant renouveler son titre d'habilitation

Objectifs : Réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations et/ou des équipements électriques en Basse tension dans le respect de la norme NF C 18-510 :

- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés.
- Rendre compte de ses activités

Pré-requis : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Niveau de qualification : B1(v)-B2(v)-BR-BC-BE essais / mesures/vérifications

Métiers : codes ROME associés I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux / I1309 : Maintenance électrique

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Possibilité de validation partielle : non

Méthodes pédagogiques : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

Modalités d'évaluation des acquis :

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Moyens pédagogiques et techniques : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

Support pédagogique : Mémo format illustré

Animateur : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510

Documents délivrés à l'employeur : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

Validité du titre : La validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans

PROGRAMME

Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

- Retour d'expériences (analyse d'éventuels accidents – analyse des pratiques professionnelles)
- Citer les zones d'environnement et donner leur limite
- Citer les limites de son titre d'habilitation
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc)
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderolle, etc)
- Citer les moyens de protection individuelle et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Décrire les opérations de consignation
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

Evaluation des savoirs faire

- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Réaliser les opérations correspondant à son titre
- Repérer, délimiter, organiser et signaler la zone de travail qui lui a été définie
- Appréhender une zone de voisinage
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection
- Identifier, utiliser et vérifier les matériels et équipements de protection
- Identifier, utiliser et vérifier les EPI / l'outillage approprié
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations
- Réaliser des consignations
- Rédiger des documents applicables dans le cadre des opérations
- Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- Appliquer les procédures / consignes en cas d'accident / incendie
- Analyser les risques pour une situation donnée

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : n'hésitez pas à nous solliciter